

2.3.5 Oiseaux

Cf. Annexe II : « Méthodes d'inventaires »

Cf. Annexe IV : « Liste complète des espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée »

Cf. Cartes : « Oiseaux protégés ou remarquables en période de reproduction » / « Oiseaux protégés ou remarquables en période hivernale »

2.3.5.1 Analyse bibliographique

Cette étude avifaunistique s'appuie sur l'ensemble des données issues des études antérieures ainsi que sur les bases de données naturalistes disponibles :

- Etat initial faune flore et milieux naturels réalisé par Biotope pour le projet de construction d'un site de production d'électro-méthanol sur le bassin de Lacq (2022) ;
- Compléments d'étude environnementale pour l'aménagements de friches industrielles réalisés par Biotope pour le compte de la CCLO (64) ;
- Liste d'oiseaux inscrite sur l'Arrêté portant désignation du site Natura 2000 Barrage d'Artix et Saligue du Gave de Pau (zone de protection spéciale) ;
- Base de données de l'Observatoire de la faune sauvage de Nouvelle-Aquitaine (FAUNA), consultée le 09/08/2023 ;
- Base de données « Faune Aquitaine » de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO), consultée le 09/08/2023.

L'ensemble de ces consultations font mention de 90 espèces d'oiseaux.

2.3.5.2 Espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée.

2.3.5.2.1. En période de reproduction

63 espèces d'oiseaux sont présentes en période de reproduction dans l'aire d'étude rapprochée :

- 54 espèces ont été observées lors des inventaires de terrain :
 - 38 espèces nicheuses sur l'aire d'étude rapprochée ;
 - 16 espèces non nicheuses mais utilisant le site en transit ou en alimentation.
- 9 espèces dont 8 protégées et 2 patrimoniales, non observées lors des inventaires de terrain mais considérées comme présentes sur l'aire d'étude rapprochée compte tenu des habitats disponibles, de la bibliographie et de l'écologie de ces espèces :
 - L'Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*), le Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*), la Grive draine (*Turdus viscivorus*), le Grosbec casse-noyaux (*Coccothraustes coccothraustes*), le Lorient d'Europe (*Oriolus oriolus*), la Mésange nonnette (*Poecile palustris*), le Pic épeichette (*Dendrocopos minor*) et la Sittelle torchepot (*Sitta europaea*) : ces espèces peuvent être rattachées au cortège des oiseaux des milieux boisés. Elles exploitent la ripisylve du Gave de Pau notamment pour se reproduire et sont susceptibles d'utiliser ponctuellement les milieux boisés de l'aire d'étude rapprochée pour s'alimenter ;
 - L'Élan blanc (*Elanus caeruleus*) : espèce appartenant au cortège des milieux semi-ouverts. Un couple nicheur a été contacté lors des inventaires complémentaires menés par Biotope en 2022 pour la CCLO sur une friche qui borde l'aire d'étude rapprochée. L'espèce exploite potentiellement l'aire d'étude rapprochée pour s'alimenter. Elle peut aussi réinvestir le site pour s'y reproduire à nouveau.

Les autres espèces mentionnées dans l'analyse bibliographique peuvent être considérées comme absentes de l'aire d'étude rapprochée au regard des habitats présents sur l'aire d'étude rapprochée et de la pression d'inventaire réalisée (jugée très satisfaisante en période de reproduction).

La liste complète des espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée est présentée en annexe 4.

La richesse avifaunistique est importante. Elle est principalement liée à la grande diversité d'habitats favorables pour la reproduction des oiseaux au sein de l'aire d'étude rapprochée mais également à proximité immédiate (avec la proximité du Gave de Pau et des habitats associés). De plus, la réalisation de plusieurs passages, à différentes périodes de l'année, augmente la probabilité de contacter un maximum d'espèces.

2.3.5.2.2. En période internuptiale

35 espèces d'oiseaux sont présentes en période internuptiale (migration et hivernage) dans l'aire d'étude rapprochée :

- 34 espèces ont été observées lors des inventaires de terrain ;
- Une espèce protégée et patrimoniale non observées lors des inventaires de terrain mais considérées comme présentes sur l'aire d'étude rapprochée compte tenu des habitats disponibles, de la bibliographie et de l'écologie de ces espèces :

- Le Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*) : migrateur strict dans la région, cet oiseau discret fréquente les milieux semi-ouverts comme les fourrés, les bosquets ou encore les roselières dans lesquels il cherche sa nourriture.

Au même titre que le Pouillot fitis, d'autres espèces strictement migratrices sont susceptibles d'effectuer ponctuellement des haltes migratoires au sein de l'aire d'étude rapprochée sans pour autant que le site ne constitue une zone de halte d'intérêt majeur eu égard des habitats en présence.

Les autres espèces mentionnées dans l'analyse bibliographique peuvent être considérées comme absentes de l'aire d'étude rapprochée au regard des habitats présents et de la pression d'inventaire considérée comme très satisfaisante en période inter-nuptiale.

La liste complète des espèces présentes dans l'aire d'étude rapprochée est présentée en annexe 4.

Malgré la présence d'espèces strictement hivernantes sur l'aire d'étude rapprochée comme l'Alouette des champs, le Pinson du Nord, la Grande Aigrette et des espèces strictement migratrices comme le Gobemouche noir, le Pouillot fitis ou le Tarier des prés, l'aire d'étude ne constitue pas une zone de halte ou d'hivernage au sens strict eu égard des habitats présents. En revanche, la saligue d'Artix située à proximité immédiate de l'aire d'étude accueille annuellement une belle diversité d'oiseaux d'eau qui effectue ici leur hivernage. La plupart des oiseaux d'eau contactés en vol sur l'aire d'étude sont directement liés à cette saligue et l'aire d'étude rapprochée ne joue aucun rôle essentiel pour ces espèces qui par ailleurs n'y font pas halte. Cela soulève l'une des limites méthodologiques des inventaires, explicitée dans la partie dédiée aux limites méthodologiques qui impose de relever toutes les espèces observées y compris celles observées en vol et qui ne se posent jamais sur l'aire d'étude.

2.3.5.3 Statuts et enjeux écologiques des espèces remarquables

Le tableau suivant précise, pour chaque espèce remarquable identifiée ses statuts réglementaires et/ou de patrimonialité, ses habitats et populations observés sur l'aire d'étude rapprochée et les niveaux d'enjeux écologiques spécifiques et contextualisés.

Les cortèges d'espèces définis ci-après ont été établis en fonction des habitats effectivement utilisés de manière préférentielle au sein de l'aire d'étude, et non en fonction de l'écologie générale de l'espèce. Par exemple une espèce de rapace construisant usuellement son nid en milieu arboré mais n'utilisant la présente aire d'étude que pour chasser au sein des milieux prairiaux sera classée dans le cortège des milieux ouverts.

Statuts et enjeux écologiques des oiseaux remarquables présents dans l'aire d'étude rapprochée

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRN	LRN	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Cortège des milieux boisés : 33 espèces									
Chardonneret élégant <i>Carduelis carduelis</i>		Art. 3	LC	VU		Très commune	Fort	<p>En période de reproduction : L'espèce exploite une grande diversité d'habitats semi-ouverts tels que les lisières forestières, les haies arborées, les parcs, les jardins, etc. Au moins deux couples sont nicheurs sur l'aire d'étude rapprochée. Le premier au niveau de la haie de tuyas à l'entrée du site et le second en lisière de la chénaie. Le niveau d'enjeu contextualisé a été abaissé lorsque l'espèce niche en contexte urbanisé (ce qui est le cas pour le couple qui niche dans la haie).</p> <p>En période interuptiale : Le Chardonneret élégant est un migrateur partiel. Dans la région, des individus issus de populations du nord de l'Europe se joignent aux populations locales sédentaires. L'espèce étant d'autant plus grégaire durant cette période, d'importants effectifs d'oiseaux en quête de nourriture dans les milieux ouverts peuvent alors être observés. Un individu a été contacté sur l'aire d'étude rapprochée au moment du passage hivernal mais cela ne justifie en aucun cas que les effectifs soient faibles. Le niveau d'enjeu contextualisé a été abaissé car durant cette période les oiseaux adoptent un comportement erratique. Compte tenu d'un état de conservation encourageant dans la région, par rapport autres régions françaises, la Nouvelle-Aquitaine porte une responsabilité particulière vis-à-vis de la conservation de cette espèce que ce soit en période de reproduction ou en période d'hivernage. De plus, les friches comme celle présentes sur l'aire d'étude constituent des habitats d'alimentation d'importance pour l'espèce en période hivernale.</p>	Fort (en contexte naturel) / Moyen (en contexte urbanisé)
Gobemouche gris <i>Muscicapa striata</i>		Art. 3	LC	NT		Très commune	Moyen	<p>En période de reproduction : Le Gobemouche gris est une espèce forestière qui niche dans des cavités au sein des boisements mais s'accommode également des parcs urbains et des nichoirs artificiels. Un couple a été observé au mois de juin. Il niche probablement dans la ripisylve du Gave mais la chénaie reste favorable pour la reproduction de l'espèce.</p>	Moyen

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Gobemouche noir <i>Ficedula hypoleuca</i>		Art. 3	LC	VU		Rate	Moyen	En période intermuptiale : Dans la région, le Gobemouche gris est un migrateur strict qui hiverne en Afrique subsaharienne et de l'ouest. L'espèce n'a pas été observée durant cette période, d'où un niveau d'enjeu contextualisé abaissé	Négligeable
Pic noir <i>Dryocopus martius</i>	An. I	Art. 3	LC	LC		Très commune	Faible	En période intermuptiale : Un individu a été contacté sur l'aire d'étude rapprochée en halte migratoire. Le niveau d'enjeu contextualisé est abaissé dans la mesure où cette espèce exploite l'aire d'étude de manière ponctuelle et que ses haltes sont très brèves.	Faible
								En période de reproduction : Le Gobemouche noir est strictement forestier, montrant une préférence nette pour les peuplements âgés de feuillus des plaines et collines. La chênnaie sur sol bien drainé semble constituer son habitat optimal, mais il occupe également les hêtraies et les châtaigneraies. Les seuls indices de présence de reproduction en Aquitaine sont localisés dans les massifs forestiers du piémont jusqu'à l'étage collinéen des Pyrénées. L'espèce n'a pas été contactée. Elle est considérée comme étant absente de l'aire d'étude rapprochée durant cette période et son niveau d'enjeu contextualisé peut être abaissé au minimum.	Négligeable
								En période intermuptiale : Les adultes sont sédentaires. Aucun individu n'a été observé sur l'aire d'étude. Pendant cette période l'espèce exploite un territoire plus vaste qu'en période de reproduction. Pour ces raisons, l'aire d'étude rapprochée est susceptible d'accueillir en	Négligeable

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté		
Pouillot fitis <i>Phylloscopus trochilus</i>		Art. 3	LC	NT		Assez commune	Moyen	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée alimentation ou en transit des individus issus de populations locales. Pour ces raisons, le niveau d'enjeu contextualisé a été abaissé. En période de reproduction : Le Pouillot fitis niche dans la moitié nord-est de la France métropolitaine. Il n'a pas été contacté sur l'aire d'étude rapprochée où il est considéré comme étant absent durant cette période. En période intermuptiale : Le Pouillot fitis est un migrateur transsaharien, qui hiverne en Afrique. La région accueille l'espèce en halte migratoire lors de ses passages prénuptial et postnuptial, dans une grande variété d'habitats. La mention de cette espèce est issue de la bibliographie (Faune aquitaine, 2023). Le Pouillot fitis est susceptible d'exploiter l'ensemble de l'aire d'étude lors de sa halte migratoire très brève (de l'ordre de quelques jours). Dans la mesure où sa présence est très ponctuelle et que ses effectifs sont très souvent réduits à quelques oiseaux, le niveau d'enjeu contextualisé a été abaissé.
Tarin des aulnes <i>Spinus spinus</i>		Art. 3	LC	LC		Très rare	Faible	Négligeable Faible Négligeable Négligeable
								Négligeable

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé	
	Europe	France	LRF	LRN	Dét. ZNIEFF				Niveau de rareté
Verdier d'Europe <i>Chloris chloris</i>		Art. 3	LC	VU		Très commune	<p>En période de reproduction : Le Verdier d'Europe nidifie dans une grande variété de milieux semi-ouverts présentant des arbres tels que les lisières forestières, les haies arborées, les parcs, les jardins, etc. Un à deux couples nichent sur l'aire d'étude rapprochée. Le premier au niveau des espaces paysagers situés à l'entrée du site et le second dans les arbres isolés d'une friche.</p> <p>En période intermédiaire : L'espèce n'a pas été observée durant cette période mais elle exploite probablement l'aire d'étude toute l'année. Le niveau d'enjeu contextualisé est abaissé car les oiseaux se rassemblent alors en bande pour adopter un comportement erratique dont les déplacements dépendent de la disponibilité des ressources alimentaires. Compte tenu d'un état de conservation encourageant dans la région, par rapport autres régions françaises, la Nouvelle-Aquitaine porte une responsabilité particulière vis-à-vis de la conservation de cette espèce que ce soit en période de reproduction ou en période d'hivernage. De plus, les friches comme celle présentes sur l'aire d'étude constituent des habitats d'alimentation d'importance pour l'espèce en période hivernale.</p>	Fort	Fort
Autres espèces du cortège des milieux boisés (26 espèces dont 20 protégées) :									
<p>Faible / Moyen : Pic épeichette (<i>Dendrocopos minor</i>)</p>							<p>20 espèces protégées au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Accenteur mouchet (<i>Prunella modularis</i>), Buse variable (<i>Buteo buteo</i>), Épervier d'Europe (<i>Accipiter nisus</i>), Fauvette à tête noire (<i>Sylvia atricapilla</i>), Grimpereau des jardins (<i>Certhia brachydactyla</i>), Grosbec casse-noyaux (<i>Coccothraustes coccothraustes</i>), Lorient d'Europe (<i>Oriolus oriolus</i>), Mésange à longue queue (<i>Aegithalos caedatus</i>), Mésange bleue (<i>Cyanistes caeruleus</i>), Mésange charbonnière (<i>Parus major</i>), Mésange nonnette (<i>Parus palustris</i>), Pic épeiche (<i>Dendrocopos major</i>), Pic épeichette (<i>Dendrocopos minor</i>), Pic vert (<i>Picus viridis</i>), Pinson des arbres (<i>Fringilla coelebs</i>), Pouillot véloce (<i>Phylloscopus collybita</i>), Roitelet à triple bandeau (<i>Regulus ignicapilla</i>), Rougegorge familier (<i>Erithacus rubecula</i>), Sittelle torchepot (<i>Sitta europaea</i>), Troglodyte mignon (<i>Troglodytes troglodytes</i>).</p>	Faible	
Cortège des milieux semi-ouverts : 16 espèces									

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRF	LRN	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Fauvette pitchou <i>Sylvia undata</i>	An. I	Art. 3	NT	EN		Assez commune	Très fort	<p>En période de reproduction : En ex-Aquitaine, la Fauvette pitchou est essentiellement présente dans le massif landais où elle fréquente les landes et les jeunes pinèdes denses pour se reproduire. L'espèce n'est pas nicheuse sur l'aire d'étude rapprochée.</p> <p>En période intermuptiale : Beaucoup plus discrète et difficile à mettre en évidence en hiver, la Fauvette pitchou est sédentaire mais des migrations partielles sont souvent observées. Un individu a été contacté en période de migration et entre 5 et 7 oiseaux en période d'hivernage. L'espèce est susceptible d'effectuer l'intégralité de son hivernage sur l'aire d'étude rapprochée, à la faveur des habitats semi-ouverts et des friches.</p>	Négligeable
Bouscarle de Cetti <i>Cettia cetti</i>		Art. 3	LC	NT		Commune	Moyen	<p>En période de reproduction : En France, la répartition de la Bouscarle de Cetti s'étend jusqu'en Picardie et remonte au nord de la vallée du Rhône, jusqu'en Suisse. En ex-Aquitaine, l'espèce est présente sur l'ensemble de la façade Atlantique, plus largement dans l'estuaire de la Gironde, les grandes vallées et affluents de la Garonne, de la Dordogne et de l'Adour. Elle évite le massif des Landes jusqu'au Médoc, la chaîne pyrénéenne jusqu'à 400 m d'altitude ainsi que la partie nord du département de la Dordogne. La Bouscarle de Cetti nidifie dans la végétation arbusive et herbacée dense, souvent à proximité de l'eau comme les marais, les ripisylves, les peupleraies ou les friches des vallées alluviales. Au moins un couple niche sur la partie nord à proximité immédiate de l'aire d'étude rapprochée.</p>	Moyen
		Art. 3	LC	LC	DZ		Moyen	<p>En période intermuptiale : Sédentaire, l'espèce reste inféodée à un couvert végétal bas et dense. Les déplacements sur plusieurs centaines de kilomètres sont exceptionnels. Les individus ne se déplacent pas ou peu et les habitats d'hivernage sont les mêmes qu'en période de reproduction. Un individu a été contacté durant cette période. L'espèce effectue l'intégralité de son cycle biologique sur et à proximité immédiate au Nord de l'aire d'étude rapprochée.</p>	Moyen
		Art. 3	LC	LC	DZ		Moyen	Fort	

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Bruant proyer <i>Emberiza calandra</i>						Très commune		En France, le Bruant proyer évite les zones montagneuses et il est également peu présent sur une partie de la Bretagne, du Cotentin et de la Vendée. En Aquitaine, on le trouve dans le Lot-et-Garonne et il remonte au nord jusqu'au plateau de Vertillac, la plaine céréalière de la Dordogne, le long de l'estuaire de la Gironde et de façon éparse dans les milieux agricoles des Pyrénées-Atlantiques, jusqu'à 1 040 m d'altitude à Lescun (64). Le Bruant proyer fréquente préférentiellement les vastes zones ouvertes de cultures et de prairies pâturées, les steppes et les coteaux herbeux. Les premiers cantonnements peuvent être observés dès la fin du mois de mars et les pontes s'étaient de mi-mai à début juillet. Les premiers envols sont constatés mi-juin et une deuxième ponte est possible. 4 à 5 couples nichent sur et à proximité immédiate de l'aire d'étude rapprochée, à la faveur des friches présentant des postes de chant plus élevés (arbres, arbustes ou clôtures). Le niveau d'enjeu contextualisé de cette espèce est réhaussé en raison de la forte densité des couples nicheurs présents. En effet, d'autres couples ont été observés dans la continuité de la zone industrielle, en dehors de l'aire d'étude rapprochée. Le site représente localement un enjeu important car le contexte agricole local offre peu de sites favorables pour la reproduction de cette espèce.	
								En période interuptiale : Dans la région, le Bruant proyer est un hivernant peu commun. Les densités sont plus faibles qu'en période de reproduction. Les individus se rassemblent en petits groupes localisés et se déplacent à la faveur de la disponibilité des ressources alimentaires. L'espèce n'a pas été contactée en période d'hivernage et elle peut être considérée comme étant absente de l'aire d'étude rapprochée durant cette période.	Négligeable
Élanion blanc <i>Elanus caeruleus</i>	An. I	Art. 3	LC	VU		Assez commune	Fort	En période de reproduction : Dans la région, l'Élanion blanc nidifie généralement dans un arbre haut, en lisière de prairie ou d'un champ cultivé. L'espèce a niché sur l'aire d'étude rapprochée en 2021. Elle n'a pas été contactée cette année 2023. Dans la mesure où l'espèce change régulièrement de territoire de reproduction d'une année à l'autre, l'Élanion blanc est susceptible de se reproduire de nouveau sur l'aire d'étude rapprochée.	Fort

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Enjeu contextualisé	
	Europe	France	LRE	LRN	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
							Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée		
							En période intermuptiale : Durant cette période, l'espèce devient plus erratique et se déplace en fonction des disponibilités alimentaires, d'où un enjeu contextualisé est abaissé.	Moyen	
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>		Art. 3	LC	NT		Très commune	En période de reproduction : Le Faucon crécerelle nidifie généralement dans un arbre, en lisière de prairie ou d'un champ cultivé et s'accommode également des bâtiments. Cette année 2023, un couple a niché avec succès (jusqu'à l'envol des jeunes) sur l'un des bâtiments.	Moyen	
							En période intermuptiale : En France et en Nouvelle-Aquitaine, la population hivernante sédentaire est renforcée par l'arrivée d'oiseaux originaires d'Europe du Nord. Certains de ces oiseaux poursuivent leur route en traverser la Nouvelle-Aquitaine pour hiverner dans la péninsule Ibérique voir même en Afrique du Nord voire en Afrique tropicale mais hors zones forestières. Sur l'aire d'étude rapprochée, l'espèce effectue l'intégralité de son cycle biologique. Elle a été contactée à chaque saison.	Moyen	
Pie-grièche écorcheur <i>Lanius collurio</i>	An. I	Art. 3	LC	VU	DZ	Très commune	En période de reproduction : La Pie-grièche écorcheur fréquente les milieux ouverts parsemés d'arbustes dans lesquels elle niche, jusqu'à 1650 m d'altitude. Dans les Pyrénées, l'espèce fréquente préférentiellement l'étage montagnard. Le territoire de reproduction peut-être assez réduit (1,5 ha en moyenne). Il est placé dans un milieu semi-ouvert caractérisé par la présence de buissons bas épineux et de zones herbeuses. Deux couples nichent sur et à proximité immédiate de l'aire d'étude rapprochée. Le niveau d'enjeu contextualisé de cette espèce est réhaussé en raison de la forte densité des couples nicheurs présents. En effet, d'autres couples ont été observés dans la continuité de la zone industrielle, en dehors de l'aire d'étude rapprochée. Le site représente localement un enjeu important car le contexte agricole local offre peu de sites favorables pour la reproduction de cette espèce.	Fort	Très fort
							En période intermuptiale : La Pie-grièche écorcheur est un migrateur strict qui hiverne en Afrique subsaharienne.	Négligeable	

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Serin cini <i>Serinus serinus</i>		Art. 3	LC	VU		Très commune	Fort	<p>En période de reproduction :</p> <p>Le Serin cini est un oiseau de plaine ou de moyenne montagne, d'affinités méridionales, appréciant un bon ensoleillement. Il recherche les endroits semi-ouverts, pourvus à la fois d'arbres et arbustes, feuillus et/ou résineux, dans lesquels il peut nidifier, et des milieux plus ouverts riches en herbacées où il peut se nourrir.</p> <p>Un couple niche à l'extrême Sud de l'aire d'étude rapprochée situé entre la zone industrielle et les jardins d'habitation. Le nid est susceptible de se trouver dans la haie de thuyas.</p>	Fort
								<p>En période intermuptiale :</p> <p>Le Serin cini hiverne dans le sud-ouest de l'Europe et en Afrique du Nord. Il occupe alors une large gamme d'habitats ouverts et semi-ouverts où il se nourrit de graines trouvées au sol. En ex-Aquitaine, l'espèce est présente sur beaucoup moins de mailles en période hivernale. On le retrouve principalement le long de la vallée de la Garonne, dans le sud-ouest des Landes et dans l'est et ouest des Pyrénées-Atlantiques.</p> <p>L'espèce n'a pas été contactée durant cette période. Son niveau d'enjeu contextualisé est abaissé car en hivernage, les Serins cini se rassemblent en bande et adoptent un comportement erratique. Compte tenu d'un état de conservation encourageant dans la région, par rapport autres régions françaises, la Nouvelle-Aquitaine porte une responsabilité particulière vis-à-vis de la conservation de cette espèce que ce soit en période de reproduction ou en période d'hivernage. De plus, les friches comme celle présentes sur l'aire d'étude constituent des habitats d'alimentation d'importance pour l'espèce en période hivernale.</p>	Moyen
Autres espèces du cortège des milieux semi-ouverts (9 espèces dont 5 espèces protégées) :									Faible
Cortège des milieux rudéraux : 1 espèce									
		Art. 3	LC	LC		Commune	Moyen	En période de reproduction :	Fort

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Petit Gravelot <i>Charadrius dubius</i>								Le Petit Gravelot se reproduit sur les berges ou les îlots sablonneux ou caillouteux des rivières et des plans d'eau, naturels ou artificiels (étangs, lacs, réservoirs, gravières, sablières, bassins de décantation, digues et remblais, friches industrielles). Il peut nicher aussi sur le fond des étangs en assec s'ils ne sont pas colonisés par la végétation. Enfin, certains milieux saumâtres, estuaires, lagunes, peuvent être occupés également. Deux couples nichent sur l'aire d'étude rapprochée à la faveur des habitats remaniés, au niveau des zones en activité. Le niveau d'enjeu contextualisé de cette espèce est réhaussé car la présence de deux couples sur une aussi petite surface est exceptionnelle pour cette espèce très territoriale.	
								En période intermuptiale : Le Petit gravelot est un migrateur et un hivernant très rare en France (moins de 10 données en Camargue et en Charente). L'espèce n'a pas été contactée durant cette période et elle peut être considérée comme étant absente compte tenu des données connues à l'échelle nationale et régionale.	Négligeable
Cortège des milieux ouverts : 15 espèces									
Alouette des champs <i>Alauda arvensis</i>			LC	NT		Très commune	Fort	En période de reproduction : L'Alouette des champs est un passereau des milieux herbacées qui fréquente les pelouses d'altitude, les prairies, les landes rases ainsi que les milieux cultivés. Dans les Landes, l'Alouette des champs exploite notamment les vastes landes relictuelles, des terrains militaires, les grands pares-feux et les parcelles forestières en régénération. L'espèce est présente jusqu'à 2364 m d'altitude sur le plateau d'Anéou à Laruns. La reproduction débute généralement à la fin du mois de mars, début avril avec une seconde ponte entre fin mai et juillet. Le nid est construit au sol. L'espèce n'est pas présente sur l'aire d'étude durant cette période.	Négligeable
								En période intermuptiale : En ex-Aquitaine, l'Alouette des champs est présente toute l'année. L'espèce hiverne dans les plaines agricoles et plus particulièrement dans les prairies et les jachères où elles se nourrissent de graines et de diverses plantes. Trois individus ont été contactés durant cette période. L'espèce hiverne sur et aux abords de l'aire d'étude rapprochée où elle exploite les habitats ouverts pour rechercher sa nourriture. Le niveau d'enjeu peut être abaissé en raison de	Faible

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Bécassine des marais <i>Gallinago gallinago</i>			VU	CR		Assez rare	Très fort	<p>la faible densité des individus présents en hivernage. De plus l'espèce s'accommode des cultures de maïs qui sont largement présentes en dehors de l'aire d'étude rapprochée.</p> <p>En période de reproduction : Dans la région, la Bécassine des marais est un nicheur rare (1 à 2 couples réguliers) qui se reproduit dans les secteurs de landes et les prairies humides de la façade atlantique entre le bassin d'Arcachon et l'estuaire de la Gironde.</p> <p>En période interuptiale : En hiver, la Bécassine des marais fréquente l'ensemble des zones humides de la région. Plusieurs individus ont été contacté en période d'hivernage au niveau de la zone humide formée à la suite d'une fuite d'eau. Cette zone humide n'existe plus aujourd'hui car la fuite a été réparée. La Bécassine des marais exploite l'aire d'étude de manière très ponctuelle et uniquement pour s'alimenter en période d'hivernage. Des habitats bien plus favorables pour cette espèce sont présents au niveau de la saligue d'Artix. Pour ces raisons, le niveau d'enjeu contextualisé de cette espèce peut être abaissé au minimum.</p>	Négligeable
Cisticole des joncs <i>Cisticola juncidis</i>		Art. 3	LC	VU		Commune	Fort	<p>En période de reproduction : La Cisticole des joncs niche à proximité du sol dans les milieux ouverts tels que les friches et les prairies. Deux à trois couples nichent sur l'aire d'étude rapprochée, à la faveur des habitats ouverts pourvus d'une végétation herbacée suffisamment haute et dense.</p> <p>En période interuptiale : Espèce sédentaire, les oiseaux restent sur leur site de nidification, où ils se rassemblent en bande lâche pour l'hiver. La Cisticole est cependant très discrète en période hivernale ce qui complique sa détection. Une seule observation a été réalisée en période interuptiale.</p>	Fort
Hirondelle de fenêtre		Art. 3	LC	NT		Très commune	Fort	<p>En période de reproduction : L'hirondelle de fenêtre élabore son nid de boue sous les corniches abritées des falaises et des bâtiments.</p>	Moyen

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
<i>Delichon urbicum</i>								L'espèce ne niche pas sur l'aire d'étude rapprochée ni à proximité immédiate. Elle exploite cette dernière uniquement pour s'alimenter en vol, d'où un niveau d'enjeu contextualisé abaissé. Les habitats ouverts (friches et prairies) présents sur l'aire d'étude restent cependant importants pour l'espèce à l'échelle locale dans la mesure où le contexte agricole intensif de cette plaine n'est pas particulièrement propice pour l'alimentation des hirondelles qui nichent dans le secteur.	
								En période intermuptiale : L'hirondelle de fenêtre est un migrateur strictement transsaharien qui hiverne en Afrique.	Négligeable
Hirondelle de rivage <i>Riparia riparia</i>		Art. 3	LC	LC		Assez commune	Moyen	En période de reproduction : Espèce dite « pionnière », l'Hirondelle de rivage établit ses colonies dans les berges escarpées des cours d'eau et des lacs, dans les falaises de sable naturelles ou artificielles. L'espèce ne niche pas sur l'aire d'étude rapprochée ni à proximité immédiate. Elle exploite cette dernière uniquement pour s'alimenter en vol, d'où un niveau d'enjeu contextualisé abaissé. Les habitats ouverts (friches et prairies) présents sur l'aire d'étude restent cependant importants pour l'espèce à l'échelle locale dans la mesure où le contexte agricole intensif de cette plaine n'est pas particulièrement propice pour l'alimentation des hirondelles qui nichent dans le secteur.	Faible
								En période intermuptiale : L'espèce est migratrice et donc absente de la région en dehors de la période de reproduction.	Négligeable
Hirondelle rustique <i>Hirundo rustica</i>		Art. 3	LC	NT		Très commune	Fort	En période de reproduction : L'Hirondelle rustique construit son nid dans les bâtiments en contexte rural. L'espèce ne niche pas sur l'aire d'étude rapprochée ni à proximité immédiate. Elle exploite cette dernière uniquement pour s'alimenter en vol, d'où un niveau d'enjeu contextualisé abaissé. Les habitats ouverts (friches et prairies) présents sur l'aire d'étude restent cependant importants pour l'espèce à l'échelle locale dans la mesure où le contexte agricole intensif de cette plaine	Moyen

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
							n'est pas particulièrement propice pour l'alimentation des hirondelles qui nichent dans le secteur.		
							En période intermuptiale : L'Hirondelle rustique est un migrateur strictement transsaharien qui hiverne en Afrique, à l'exception de quelques populations ibériques et du Maghreb.	Négligeable	
Martinet noir <i>Apus apus</i>		Art. 3	NT	NT		Très commune	Moyen En période de reproduction : L'espèce effectue presque tout son cycle biologique en vol si bien que l'habitat de reproduction est le seul que l'on puisse décrire précisément. À l'origine, le Martinet noir est un nicheur rupestre. L'espèce s'est adaptée aux constructions humaines au point d'avoir délaissé complètement ou presque son habitat originel. C'est désormais un oiseau urbain nichant essentiellement sous les toits des vieux édifices ou dans des anfractuosités de diverses structures ou constructions, bâtiments industriels, silos, cheminées, ponts ou viaducs, etc. L'espèce ne niche pas sur l'aire d'étude rapprochée ni à proximité immédiate. Elle exploite cette dernière uniquement pour s'alimenter en vol, d'où un niveau d'enjeu contextualisé abaissé. Les habitats ouverts (friches et prairies) présents sur l'aire d'étude restent cependant importants pour l'espèce à l'échelle locale dans la mesure où le contexte agricole intensif de cette plaine n'est pas particulièrement propice pour l'alimentation des martinets qui nichent dans le secteur.	Faible	
							En période intermuptiale : Le Martinet noir est un migrateur transsaharien.	Négligeable	
Milan noir <i>Milvus migrans</i>	An. I	Art. 3	LC	LC		Très commune	Faible En période de reproduction : Le Milan noir nidifie dans des boisements ou sur un arbre isolé et souvent à proximité des cours d'eau. L'espèce niche de manière isolée ou en colonie. Plusieurs couples voire une colonie nichent dans les boisements de la saligue d'Artix. Ces oiseaux exploitent l'aire d'étude uniquement pour s'alimenter.	Faible	
							En période intermuptiale : Le Milan noir est un migrateur transsaharien qui hiverne massivement en Afrique tropicale.	Négligeable	
Milan royal	An. I	Art. 3	LC	VU			En période de reproduction :	Fort	

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
<i>Milvus milvus</i>						Assez commune		<p>Le Milan royal nidifie dans des boisements ou sur un arbre isolé. En ex-Aquitaine, la population nicheuse se concentre sur le piémont pyrénéen entre 200 et 700 m d'altitude.</p> <p>Une seule observation de l'espèce a été réalisée en période de reproduction. Elle suggère qu'un couple niche dans le secteur mais que l'aire d'étude se positionne probablement en limite de leur territoire de reproduction (aire de nidification et territoire de chasse) du couple. Pour cette raison, le niveau d'enjeu contextualisé de l'espèce a été abaissé.</p> <p>En période intermuptiale :</p> <p>Le Milan royal est un migrateur partiel. La région accueille l'un des 3 noyaux de la population hivernante nationale. Dans ce contexte, l'ex-Aquitaine porte une responsabilité particulière vis-à-vis de cette espèce.</p> <p>Aucune observation de l'espèce n'a été réalisée notamment en période d'hivernage. L'espèce exploite les parcelles de maïs, qui sont largement présentes en dehors de l'aire d'étude rapprochée. Pour cette raison, le niveau d'enjeu contextualisé de l'espèce a été abaissé mais les habitats ouverts (friches et prairies) présents sont ponctuellement favorables pour l'alimentation du Milan royal durant son hivernage.</p>	Faible

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Perdrix rouge <i>Alectoris rufa</i>			NT	LC		Commune	Autre (enjeu de connaissance)	<p>En période de reproduction : La Perdrix rouge est plus généraliste que les autres perdrix du genre <i>Alectoris</i> et fréquente une large gamme d'habitats de plaine : culture céréalière, vignobles, bocage, friches. Elle évite le massif des Landes, les prairies et les pâturages et les zones humides. Thermophile, elle montre une affinité particulière pour les substrats secs et caillouteux, avec peu ou pas de végétation. La Perdrix rouge est présente en faible densité dans les 5 départements de l'ex-Aquitaine, du niveau de la mer aux contreforts pyrénéens. Le Lot-et-Garonne constitue le bastion régional de l'espèce et elle est localement commune en Dordogne et dans les Landes. En revanche, elle est beaucoup plus localisée en Gironde et dans les Pyrénées-Atlantiques.</p> <p>Les friches industrielles de l'aire d'étude rapprochée répondent donc parfaitement aux exigences écologiques de cette espèce. Une petite population reproductrice exploite l'intégralité de l'aire d'étude rapprochée pour effectuer l'ensemble de son cycle biologique. Dans la mesure où des lâchés ont été effectués avant 2013 dans le secteur, l'origine naturelle de cette population demeure incertaine. Seule une étude génétique poussée et onéreuse pourrait répondre à cette question. Dans ce contexte, le niveau d'enjeu contextualisé de l'espèce n'est pas évaluable.</p>	Non évaluable
Pipit farlouse <i>Anthus pratensis</i>		Art. 3	LC	VU		Peu commune	Fort	<p>En période de reproduction : En ex-Aquitaine, le Pipit farlouse est un nicheur rare (avec seulement 2 données connues au niveau de l'estuaire de la Gironde). Cette espèce peut donc être considérée comme étant absente durant cette période.</p> <p>En période interuptiale : En hivernage, le Pipit farlouse fréquente une grande diversité de milieux : prairies et pelouses de tous types, jachères et friches, cultures, landes et zones humides. Jusqu'à 30 oiseaux ont été dénombrés de manière simultanée. Le niveau d'enjeu contextualisé peut être abaissé car durant cette période, les oiseaux se</p>	Non évaluable
								Négligeable	
								Faible	

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRE	LRN	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté		
Tarier des prés <i>Saxicola rubetra</i>		Art. 3	LC	VU		Peu commune	Fort	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée rassemblent en bande et adoptent un comportement erratique pour rechercher leur nourriture. En période de reproduction : Dans la région, les populations nicheuses de Tarier des prés se concentrent en moyenne montagne. Deux observations de femelle(s) adulte(s) ont été réalisées le 17/04/2023 et le 24/05/2023. Sachant que les pontes sont généralement déposées entre la mi-mai et le début de juin, l'espèce pourrait être nicheuse sur le site industriel, à proximité immédiate de l'aire d'étude rapprochée. En raison d'une circonscription de la circulation sur l'aire d'étude et de l'interdiction de s'en éloigner, la véracité de la reproduction n'a pas pu être vérifiée. Par mesure de précaution, le niveau d'enjeu spécifique de cette espèce est appliqué au niveau d'enjeu contextualisé. Compte tenu du contexte de travaux de démantèlement lors des inventaires de 2023, cette observation devra faire l'objet d'une vérification en 2024 sur et aux abords immédiats de l'aire d'étude. Fort (à confirmer)
							Négligeable	En période interuptiale : Le Tarier des prés est un migrateur transsaharien qui hiverne en Afrique tropicale.
Tarier pâtre <i>Saxicola rubicola</i>		Art. 3	LC	NT		Très commune	Fort	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée rassemblent en bande et adoptent un comportement erratique pour rechercher leur nourriture. En période de reproduction : Le Tarier pâtre niche au sol dans les landes, les prairies et les friches disposants de poste de chasse situés plus haut tels que des arbustes ou des clôtures. Compte tenu de la densité de cette espèce dans la région et vis-à-vis de son statut quasi-menacée sur la liste rouge nationale des espèces menacées, la région porte une responsabilité particulière vis-à-vis de cette espèce. Au moins 4 couples nichent sur l'aire d'étude rapprochée. Il se répartissent sur l'ensemble de l'aire d'étude. En période interuptiale : En France, le Tarier pâtre est considéré comme un migrateur partiel voire sédentaire. L'ex-aquitaine est une région privilégiée pour l'hivernage des populations du nord de l'Europe. Observée durant toute l'année, le Tarier pâtre effectue l'intégralité de son cycle biologique sur l'aire d'étude rapprochée mais avec une densité beaucoup plus faible qu'en période de reproduction.
							Moyen	

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRF	LRN	Dét ZNIEFF	Niveau de rareté		
Autres espèces du cortège des milieux ouverts (2 espèces dont une protégée) :								
Cortège des milieux aquatiques : 4 espèces								
Chevalier guignette <i>Actitis hypoleucos</i>		Art. 3	LC	NT		Peu commune	Fort	<p>En période de reproduction :</p> <p>En ex- Aquitaine, le Chevalier guignette est un nicheur rare avec seulement 2 données de nidification connues à ce jour dans le sud des Pyrénées-Atlantiques. Il s'agit d'un migrateur tardif, fait bien connu chez cette espèce et qui porte souvent à confusion vis-à-vis de sa reproduction dans la région. L'habitat de reproduction de l'espèce se compose ici des secteurs présentant des bancs de graviers et des zones à végétation rase en bordure de milieux aquatiques au faciès lenticulaires ou assez calmes.</p> <p>L'espèce a été contactée au niveau du grand réservoir bâché. Le Chevalier guignette ne niche pas sur l'aire d'étude rapprochée ni à proximité immédiate. L'espèce peut être considérée comme étant accidentelle sur l'aire d'étude rapprochée car des habitats nettement plus favorables son présent le long du Gave de Pau. Pour ces raisons, le niveau d'enjeu contextualisé peut être abaissé au minimum.</p> <p>Négligeable</p>
								Négligeable
Grande Aigrette <i>Ardea alba</i>	An. I	Art. 3	LC	NT		Rare	Fort	<p>En période interruptivale :</p> <p>En ex- Aquitaine, moins d'une centaine de Chevalier guignette hivernent chaque année. L'espèce fréquente alors essentiellement les abords des cours d'eau dont le gave de Pau.</p> <p>En période de reproduction :</p> <p>En ex-Aquitaine, la Grande Aigrette fréquente les zones humides de l'estuaire de la Gironde et les Barthes de l'Adour. Un seul cas de reproduction est connu dans la région.</p> <p>L'espèce peut être considérée comme étant absente de l'aire d'étude rapprochée durant cette période.</p> <p>Négligeable</p>
								Négligeable
								Négligeable

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux				Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRF	LRN	Dét. ZNIEFF	Niveau de rareté			
Héron garde-bœufs <i>Bubulcus ibis</i>		Art. 3	LC	LC		Peu commune	Moyen	L'espèce exploite les habitats ouverts du site uniquement pour s'alimenter et de façon très ponctuelle. Pour cette raison, le niveau d'enjeu peut être abaissé au minimum.	
								En période de reproduction : Espèce grégaire, le Héron garde-bœufs niche en colonies à proximité des milieux aquatiques mais aussi des prairies et des cultures où il se nourrit. Une héronnière plurispécifique, majoritairement peuplée par du Héron garde-bœufs est implantée dans la saligue d'Artix située à proximité immédiate de l'aire d'étude rapprochée. Le Héron garde-bœufs exploite l'aire d'étude de manière très ponctuelle et uniquement pour se nourrir au sein des habitats ouverts. Pour cette raison, le niveau d'enjeu contextualisé de cette espèce peut être abaissé.	Faible
								En période intermuptiale : Dans la région, le Héron garde-bœuf est une espèce sédentaire. En période hivernale, son aire de répartition est bien plus étendue qu'en période de reproduction mais il reste toutefois dépendant des zones humides avec une concentration localisée au plaines alluviales de l'Adour, de la Garonne, de la Nive, des gaves de Pau et d'Oloron. Durant cette période, le Héron garde-bœufs exploite l'aire d'étude de la même manière qu'en période de reproduction. Pour cette raison, et en l'absence d'un dortoir hivernal sur le site, le niveau d'enjeu contextualisé de cette espèce peut être abaissé.	Faible
Autres espèces du cortège des milieux aquatiques (1 espèces protégée) :									
Cortège des milieux bâtis : 4 espèces									
Moineau domestique <i>Passer domesticus</i>		Art. 3	LC	LC		Très commune	Moyen	En période de reproduction : Il niche généralement en colonie. Les nids sont souvent installés dans des infrastructures humaines (toitures, anfractuosités de mur, nichoirs...). Une colonie de quelques couples niche dans le bâtiment d'accueil du site.	Moyen
								Une espèce protégée au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>), espèce non nicheuse.	Négligeable

Nom vernaculaire Nom scientifique	Statuts réglementaires		Statuts patrimoniaux			Enjeu spécifique	Habitats d'espèces et populations observés dans l'aire d'étude rapprochée	Enjeu contextualisé
	Europe	France	LRF	LRN	Dét. ZNIEFF			
							En période interuptiale : Espèce sédentaire qui exploite les mêmes habitats tout au long de l'année.	Moyen
Autres espèces du cortège des milieux bâtis (3 espèces dont 2 protégées) :						Faible	2 espèces protégées au titre de l'arrêté du 29 octobre 2009 fixant les listes des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection : Bergeronnette grise (<i>Motacilla alba</i>) ; Rougequeue noir (<i>Phoenicurus ochruros</i>).	Faible
Autres espèces n'utilisant pas l'aire d'étude rapprochée								
Une autre espèce d'oiseaux observée (donnée bibliographique ou observées sur le terrain) traversent mais n'utilisent pas l'aire d'étude rapprochée : Grand Cormoran (<i>Phalacrocorax carbo</i>)								

Légende :

- An. I : espèces inscrites à l'annexe I de la directive européenne 2009/147/CE du 20 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages, ou directive « Oiseaux »
- Art. 3 : espèces inscrites à l'article 3 de l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 : protection des individus et de leurs habitats de reproduction/repos.
- LRN : Liste Rouge des espèces menacées en France, chapitre oiseaux de France métropolitaine (UJON France, MNHN, LPO, SEOF & ONGFS, 2016) ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure.
- LRE: Bird Life International (2021) European Red List of Birds. Luxembourg: Publications Office of the European Union.
- DZ : espèce déterminante de ZNIEFF en Ex-Aquitaine. Liste des espèces d'oiseaux à statut reproducteur et des oiseaux hivernants proposés comme « déterminantes » en région Aquitaine (CSRPN du 7 juin 2006) ; D-cond : déterminante de ZNIEFF sous condition ; D-cort : déterminante de ZNIEFF en cortège.
- Niveau de rareté : rareté Nouvelle-Aquitaine (v3.2 – 2020 – Observatoire FAUNA).

Oiseaux remarquables (niveau d'enjeu contextualisé moyen à minima) sur l'aire d'étude rapprochée



Chardonneret élégant



Gobemouche gris



Verdier d'Europe



Bouscarle de Cetti



Bruant proyer



Elanion blanc



Faucon crécerelle



Pie-grièche écorcheur



Serin cini



Petit gravelot



Cisticole des joncs



Hirondelle de fenêtre



Hirondelle rustique



Milan royal



Perdrix rouge



Pipit farouche



Tarier des prés



Tarier pâtre



Moineau domestique



Alouette des champs



Fauvette pitchou

Habitats des oiseaux remarquables



Habitat de reproduction de l'un des deux couples de Petit gravelot



Habitat de reproduction de l'un des couples de Tarier pâtre



Territoire de reproduction de l'un des couples de Pied-grèche écorcheur



Territoire de reproduction de l'un des couples de Bruant proyer



Territoire de reproduction du Serin cini



Bâtiment désaffecté où se reproduit un couple de Faucon crécerelle



Habitat d'hivernage favorable pour la Fauvette pitchou (site d'observation de l'espèce)



Habitat favorable pour le nidification de l'Elanion blanc



Habitat de la Perdix rouge

2.3.5.4 Bilan concernant les oiseaux et enjeux associés

72 espèces d'oiseaux (38 espèces nicheuses, 34 espèces non nicheuses mais présentes ponctuellement en période de reproduction) sont présentes dans l'aire d'étude rapprochée, parmi lesquelles 21 patrimoniales (niveau d'enjeu contextualisé moyen à minima). Les principaux secteurs à enjeux au sein de l'aire d'étude rapprochée concernent :

- Les habitats ouverts et semi-ouverts qui rassemblent les friches, les prairies et les recrûs où se reproduisent et/ou hivernent un cortège d'espèces devenues localement peu communes comme le Brant proyer, la Pie-grièche écorcheur, la Fauvette pitchou, l'Alouette des champs ou encore la Perdrix rouge ;
- Les habitats arborés (les alignements d'arbres, les bosquets et la Chenaie), favorables pour la nidification de l'Elanion blanc ;
- Les plateformes de cailloux et autres surfaces artificielles où niche le Petit gravelot ;
- le bâtiment où niche le Faucon crécerelle.

En période de migration ou d'hivernage, malgré la présence d'espèces strictement hivernantes sur l'aire d'étude rapprochée comme l'Alouette des champs, le Pinson du Nord, la Grande Aigrette et des espèces strictement migratrices comme le Gobemouche noir, le Pouillot fitis ou le Tarier des prés, l'aire d'étude ne constitue pas une zone de halte ou d'hivernage au sens strict eu égard des habitats présents.

Au regard de ces différents éléments, l'aire d'étude rapprochée présente un intérêt considéré comme globalement fort et localement très fort pour les oiseaux et plus particulièrement en période de reproduction.



© ELYSE ENERGY - Tous droits réservés - Sources : ©IGN Bd Ortho - Cartographie : Biotope, 2023-11-03T11:22:36.311



Oiseaux protégés ou remarquables en période de reproduction

Construction d'une usine de production de biokérosène à Pardies et Bézingrand

<ul style="list-style-type: none"> Aire d'étude Zones en travaux <p>Observations (2021-2023)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Bergeronnette grise ◆ Bouscarle de Cetti ● Bruant proyer ◆ Bruant zizi ◆ Chardonneret élégant ● Cisticole des joncs ● Élanion blanc ● Faucon crécerelle 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Gobemouche gris Héron garde-boeufs ● Hypolaïs polyglotte ● Milan noir ● Milan royal ■ Moineau domestique ◆ Perdrix rouge ● Petit Gravelot ◆ Pie-grièche écorcheur ● Pipit farlouse ◆ Serin cini 	<ul style="list-style-type: none"> ◆ Tarier des prés ◆ Tarier pâle ◆ Verdier d'Europe <p>Habitats des Oiseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> Bâti Boisés / arborés Semi-ouverts Zones rudérales
--	---	---



© ELYSE ENERGY - Tous droits réservés - Sources : ©IGN Bd Ortho - Cartographie : Biotope, 2023-11-03T11:25:14,388



Oiseaux protégés ou remarquables en période d'hivernage

Construction d'une usine de production de biokérosène à Pardies et Bézingrand

- | | | |
|---------------------------------|--------------------|-----------------------------|
| Aire d'étude | Faucon crécerelle | Habitats des Oiseaux |
| Zones en travaux | Fauvette pitchou | Bâti |
| Observations (déc. 2022) | Linotte mélodieuse | Boisés / arborés |
| Bergeronnette grise | Milan royal | Semi-ouverts |
| Bouscarle de Cetti | Moineau domestique | Zones rudérales |
| Bruant des roseaux | Perdrix rouge | |
| Bruant zizi | Pipit farlouse | |
| Chardonneret élégant | Tarier pâre | |